



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE DU 19 SEPTEMBRE 2022 PAR VOIE DEMATERIALISEE

Présidence : M. Cédric BETTREMIEUX

Présents :

Mmes Evelyne BAUDUIN - Pauline BLONDEAU

MM. Belkacem ABDELHAK - Chakib BACHIRI - Jean-Marie BCRET - Jean-Luc BOURLAND - Gilles COUSIN - Patrice CUVILLIER - Mohamed GACEM - Dominique HARY - Onofrio PAVONE - Gérard PIQUE - Pascal POIDEVIN - Franck PORET - Daniel SION - Pascal TRANQUILLE

Excusés :

Mme Nathalie COCKENPOT

MM. Pierre BIENVENU - Claude COQUEMA - Stefan ISLIC – Régis PATTE

JURY PLENIER DE L'INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL

A ce jour, la composition du jury plénier de l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F) prévoit des suppléants pour l'ensemble des membres mis à part pour la Présidence. Afin de pouvoir permettre la continuité du jury plénier en cas d'absence, le Conseil acte l'intégration de Franck GONCALVES, Conseiller Technique Régional en tant que Président Suppléant.

COMPETITIONS FEMININES

Phase d'accession régionale :

Le Conseil prend acte de la proposition de la Commission des Compétitions Féminines concernant la répartition par championnat de District ou interdistrict des 8 équipes barragistes pour l'accession en R2F, à savoir qu'une place est attribuée pour chaque championnat suivant : Flandres / Artois / Escaut / Côte d'Opale / interdistricts Oise sous réserve de satisfaire aux obligations reprises dans les règlements et qui seront réévaluées à l'issue de la première phase ou des matchs allers.

Par ailleurs, si une équipe rattachée au District de l'Aisne ou de la Somme termine 1^{ère} du championnat interdistrict D1-Pré Ligue « Aisne – Oise – Somme », elle occupera la 6^{ème} place. En cette hypothèse, considérant le nombre d'équipes engagées et ayant terminé les championnats de District de la saison N-1 les 7^{ème} et 8^{ème} places seront attribuées respectivement aux championnats des districts des Flandres et de l'Escaut.

LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE FRANCE

47, avenue du Pont de Bois – CS 20363
59666 Villeneuve d'Ascq Cedex

Tél. 03 59 08 59 62 – Fax 03 59 08 59 63

Email : accueil@lfhf.fff.fr

<https://lfhf.fff.fr>

Centre Fernand DUCHAUSSOY

400, rue Colbert – CS 81670
80040 Amiens Cedex 1

Tél. 03 22 71 45 45

Email : efd@lfhf.fff.fr



Si aucune équipe rattachée au District de l'Aisne ou de la Somme termine à la 1^{ère} place du championnat interdistrict D1-Pré Ligue « Aisne – Oise – Somme, la 8^{ème} place de barragiste sera attribuée à un troisième club du District des Flandres, conformément au règlement et conditions de répartition.

Il est rappelé que les championnats de district ou interdistricts doivent regrouper au minimum 6 équipes seniors F à 11, ces équipes devant figurer au classement au terme du championnat et ne pas avoir déclaré forfait avant la fin des matches aller ou de la première phase.

Le Conseil acte la répartition proposée par la Commission Régionale.

Pauline BLONDEAU
Secrétaire Générale

Cédric BETTREMIEUX
Président

